



PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 14 juin 2019

## POINT DE SITUATION SUR LA SECHERESSE EN HAUTE-SAÔNE

---

La réunion du comité sécheresse présidée par Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône, le 14 juin 2019, a permis de faire un point sur la situation météorologique et hydrologique, mais aussi de définir des moyens à mettre en œuvre pour un bon usage de l'eau, en anticipant les prochaines situations de sécheresse.

En effet, après la période estivale 2018 remarquablement déficitaire en eau, les précipitations de l'hiver n'ont pas favorablement rechargé les nappes phréatiques. Ainsi, de septembre 2018 à mars 2019, les précipitations ne représentent que 60 à 70 % des valeurs normales sur une grande partie du département de la Haute-Saône.

Les récentes précipitations contribuent à augmenter le débit des cours d'eau et à remonter l'indice d'humidité des sols. Elles ne permettront cependant pas de compenser le déficit de recharge des nappes d'eau souterraines qui demeurent généralement à des niveaux inférieurs à la moyenne.

Aussi, pour préserver nos ressources en eau et prévenir toute pénurie, il convient d'ores-et-déjà d'adopter une attitude responsable et vigilante quant aux usages de l'eau.

Une plaquette d'information « *Que faire en cas de sécheresse ?* » (cf. pièce jointe) sera largement diffusée aux habitants de la Haute-Saône.

Elle présente à la fois les gestes économes à mettre en œuvre par tous, mais aussi les mesures de restriction permettant de réagir aux différents niveaux de sécheresse.

Ces mesures concernent notamment les arrosages des pelouses, des espaces verts et des jardins, le lavage des voitures, la première mise en eau des piscines ou encore la gestion des plans d'eau.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr